



Assemblée générale

Vingtième session

Chutes Victoria (Zambie/Zimbabwe), 24-29 août 2013

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

A/20/10 I)

Madrid, le 11 juin 2013

Original : anglais

Activités du Comité mondial d'éthique du tourisme

Partie I

I. Code mondial d'éthique du tourisme

A. Mise en œuvre du Code d'éthique

Engagement du secteur privé envers le Code mondial d'éthique du tourisme établi par l'OMT

1. Durant 2011, 2012 et 2013, le secrétariat de l'OMT a déployé d'importants efforts pour multiplier les contacts avec des entreprises et des associations touristiques, qui sont les praticiens par excellence des activités de tourisme international, en vue de faire progresser l'application du Code mondial d'éthique du tourisme. En septembre 2011, l'Organisation a lancé une campagne visant le secteur privé afin de promouvoir la mise en pratique des principes énoncés dans le Code par les entreprises touristiques à travers le monde.

2. C'est dans ce contexte que l'OMT a formulé l'*Engagement du secteur privé envers le Code mondial d'éthique du tourisme* en septembre 2011. En signant l'Engagement, les entreprises manifestent leur détermination à se conformer aux dispositions du Code, à diffuser le document parmi leurs clients et leurs fournisseurs ainsi qu'à rendre compte des actions engagées dans ce sens au Comité mondial d'éthique du tourisme. Outre les composantes liées à la durabilité environnementale, l'Engagement met particulièrement l'accent sur les droits de l'homme, l'intégration sociale, l'égalité des sexes, l'accessibilité et la protection des groupes vulnérables et des communautés d'accueil. Un ensemble de directives a été élaboré afin d'aider les signataires à respecter les clauses de l'Engagement. Par ailleurs, un logo spécial a été conçu que les entreprises et associations signataires peuvent utiliser dans leurs brochures promotionnelles. Pour permettre à ces entreprises de faire rapport plus facilement au Comité, un questionnaire d'enquête couvrant les thématiques de la responsabilité sociale des entreprises sera distribué aux signataires en 2013.

3. En juin 2013, on dénombrait 127 entreprises et associations de premier plan ayant signé l'Engagement en provenance d'Allemagne, Arménie, Bahreïn, Côte d'Ivoire, Costa Rica, Équateur, Espagne, France, Hong Kong (Chine), Mexique, Pays-Bas, République de Corée, Tunisie et Uruguay, sans oublier une organisation régionale d'Amérique latine. Une liste complète des signataires de l'Engagement à ce jour est annexée au présent document.



B. Promotion du Code d'éthique

Événements de l'OMT pour promouvoir le Code d'éthique

4. Parmi les événements les plus significatifs ayant permis une sensibilisation au Code d'éthique entre 2011 et 2013, on citera le 1^{er} congrès international sur l'éthique et le tourisme (15-16 septembre 2011 à Madrid, en Espagne) et le 2^e congrès international sur l'éthique et le tourisme (11-12 septembre 2012 à Quito, en Équateur), organisés par l'OMT et les Gouvernements espagnol et équatorien respectivement. Les deux événements, caractérisés par une participation internationale au plus haut niveau, ont permis des discussions sur le développement touristique éthique, responsable et durable grâce à des tables rondes sur la durabilité environnementale, les droits de l'homme, la promotion de l'égalité et la lutte contre l'exploitation, la réduction de la pauvreté et la responsabilité sociale des entreprises. Au cours du 2^e congrès, les discussions ont également été axées sur l'intégration sociale, l'accessibilité universelle et le concept de « tourisme conscient » dont le Ministère équatorien du tourisme est un fer de lance.

5. Il y a eu d'autres événements marquants liés à des principes éthiques spécifiques contenus dans le Code, au nombre desquels « Les femmes et le développement durable du tourisme, des liens à explorer », événement organisé au WTM de Londres (9 novembre 2011), et une table ronde en espagnol intitulée « Autonomisation des femmes dans le secteur du tourisme – un moteur du développement » au salon du tourisme de Madrid, FITUR (19 janvier 2012). Un séminaire régional sur « Tourisme responsable : quelles possibilités pour les femmes et les jeunes » (26 juin 2012, Calabar, Nigéria) s'est également tenu parallèlement à la 53^e réunion de la Commission régionale de l'OMT pour l'Afrique. Ce fut l'occasion de voir comment le tourisme peut améliorer la situation des femmes et des jeunes dans la région et, par là même, d'accroître les effets positifs du tourisme sur le développement économique et social de l'Afrique.

6. La « 27^e réunion du Réseau mondial de l'OMT sur la protection des enfants dans le tourisme » (anciennement Groupe d'action pour la protection des enfants dans le tourisme) (9 mars 2012 à Berlin, en Allemagne) s'est déroulée dans le cadre du salon ITB de Berlin. Une séance spéciale sur les jeunes travailleurs dans le secteur touristique, organisée conjointement par l'OMT et l'Organisation internationale du travail (OIT), et plus précisément le programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) de l'OIT, y a tenu une place centrale. À la 28^e réunion du Réseau (8 mars 2013 à l'ITB de Berlin, en Allemagne), il y a eu une séance spéciale sur le rôle des technologies de l'information et de la communication pour protéger les enfants contre l'exploitation.

7. Toujours au salon du tourisme ITB 2013, l'OMT a organisé son premier événement sur le thème « Tourisme et patrimoine culturel immatériel : un partenariat gagnant » (8 mars 2013 à Berlin, en Allemagne) afin de voir comment intégrer de manière responsable le patrimoine vivant de l'humanité dans le développement touristique. La première étude de l'Organisation sur ce thème, « Study on Tourism and Intangible Cultural Heritage » (étude sur le tourisme et le patrimoine culturel immatériel), parue en décembre 2012, a été lancée lors de cette rencontre. Parmi les autres conférences majeures, on citera la « manifestation parallèle ONUDC-OMT sur la traite des êtres humains dans le contexte du tourisme » (24 avril 2012 à Vienne, en Autriche), ainsi qu'une conférence internationale intitulée « Valeurs universelles et diversité culturelle au XXI^e siècle : quel rôle pour le tourisme ? » (18-19 octobre 2012 à Erevan, en Arménie). Celle-ci était organisée par l'OMT et le Ministère de l'économie de la République d'Arménie.

8. Pour mieux faire comprendre l'importance croissante que revêt le tourisme accessible, un événement intitulé « L'accessibilité, avantage concurrentiel pour les destinations touristiques »

(31 janvier 2013 à Madrid, en Espagne) a été organisé par l'OMT, la Fondation ONCE et IFEMA au salon du tourisme FITUR.

Le Centre de promotion du Code mondial d'éthique du tourisme

9. Depuis 2010, le secrétariat permanent du Comité mondial d'éthique du tourisme mène des activités au titre de sa stratégie mondiale de diffusion du Code. Celle-ci prévoit trois axes d'action : diffusion du Code, activités de communication et mise au point de « protocoles opérationnels » sur des questions liées au Code. En conséquence, au nombre des mesures prises, il y a eu la distribution de milliers d'exemplaires du Code d'éthique lors de grands salons du tourisme et d'événements touristiques de premier plan, en Italie et sur la scène internationale. En outre, la Présidence du Conseil des ministres a prévu, sur son site internet institutionnel, une section spécialement consacrée à l'éthique dans le tourisme et autres problématiques connexes. Une conférence majeure sur « L'accessibilité dans le tourisme : valeur éthique et possibilité commerciale » (14 février 2013 à Milan, en Italie) a également été organisée au BIT de Milan par le secrétariat permanent du Comité avec le soutien de l'OMT.

10. En février 2013, l'OMT a signé un mémorandum d'accord avec le Gouvernement italien concernant le secrétariat permanent du Comité mondial d'éthique du tourisme, hébergé par la Présidence du Conseil des ministres de l'Italie et établi à Rome en novembre 2008. Suite à cet accord, le secrétariat permanent a changé de nom pour s'appeler « Centre de promotion du Code mondial d'éthique du tourisme ».

11. La Présidence du Conseil des ministres de l'Italie, par l'entremise de son Service des politiques touristiques, a aimablement proposé d'accueillir à Rome en 2014 la treizième réunion du Comité.

II. Comité mondial d'éthique du tourisme

A. Questions éthiques traitées par le Comité mondial d'éthique du tourisme (2011-2013)

12. Au cours de son mandat (2011-2013), le Comité a abordé un certain nombre de questions ayant de claires implications éthiques et ayant toutes, directement ou indirectement, un lien avec le secteur touristique. Parmi les sujets abordés, les plus importants ont été :

- a) la traite dans le contexte du tourisme ;
- b) l'égalité des sexes et l'émancipation socioéconomique des femmes dans le secteur du tourisme ;
- c) la protection de l'enfance dans le tourisme ;
- d) tourisme accessible et droits des personnes handicapées ;
- e) protection des touristes/consommateurs et des organisateurs de voyages ;
- f) un tourisme côtier sûr ;
- g) le tourisme durable au lendemain de la conférence Rio+20 ;
- h) tourisme et patrimoine culturel immatériel ;
- i) les droits des travailleurs et la précarité de l'emploi dans le secteur touristique ; et
- j) l'intégration des principes du Code dans les programmes d'enseignement des instituts d'études de tourisme.

13. Le secrétariat de l'OMT remercie les membres sortants du Comité pour leur contribution remarquable à la promotion, partout dans le monde, des principes énoncés dans le Code mondial

d'éthique du tourisme. Il tient à rendre plus spécialement hommage au Dr Dawid De Villiers, qui a présidé de façon magistrale le Comité depuis 2008.

B. Nomination des membres du nouveau Comité mondial d'éthique du tourisme

14. Suite à la série de réformes du Comité mondial d'éthique du tourisme approuvées aux termes de la résolution A/RES/607(XIX) de l'Assemblée générale de l'OMT à sa dix-neuvième session (8-14 octobre 2011 à Gyeongju, en République de Corée), le Secrétaire général a envoyé une lettre aux Membres effectifs, associés et affiliés de l'OMT le 5 février 2013 afin de les inviter à présenter, avant le 31 mai 2013 au plus tard, des candidats pour siéger dans le nouveau Comité. Depuis, des candidatures ont été reçues et le processus de sélection a démarré. Celui-ci est confié au comité de sélection institué par l'Assemblée générale à sa 19^e session, qui se compose du Président de l'Assemblée générale, du Président du Conseil exécutif, du Président du Conseil des Membres affiliés, du Secrétaire général et du Conseiller juridique de l'OMT. Le comité de sélection est en train d'examiner les candidats proposés et recommandera à l'Assemblée générale les noms de neuf personnes en vue de leur nomination par l'Assemblée, à raison de :

- i. huit candidats pour siéger en tant que membres du Comité mondial d'éthique du tourisme ;
et
- ii. un candidat pour siéger en tant que président.

15. Le comité de sélection établira en outre une liste de trois candidats de réserve.

III. Suites à donner par l'Assemblée générale

16. L'Assemblée générale est invitée à :

- a) approuver la proposition du comité de sélection concernant le nom du président, les noms des 8 membres du Comité et les noms des 3 candidats de réserve du Comité; et
- b) nommer le nouveau Comité pour la période démarrant le 1^{er} septembre 2013 et se terminant à la date de la 22^e session de l'Assemblée générale à l'automne 2017.

Annexe. Entreprises et associations touristiques ayant signé l'Engagement du secteur privé envers le Code mondial d'éthique du tourisme

(on dénombreait 127 signataires en juin 2013)

Armenia

1. Armenia Marriott Hotel Yerevan
2. ArmHotels
3. Tufenkian Hospitality
4. Union of Incoming Tour Operators of Armenia
5. Zvartnots Armenia International Airports.

Bahrain

1. Al Safir Hotel
2. Dadabhai Travel
3. Domain Hotel
4. Mathias Travel

Costa Rica

1. Agencia de Viajes Amadeus
2. Agencia de Viajes Cocolimón
3. Anywherecostarica.com
4. Aparthotel Flor de la Ginesta
5. Ara Ambigua Lodge
6. Asociación Costarricense de Autoartistas (ACAR)
7. Asociación Costarricense de Operadores de Turismo (ACOT)
8. Asociación Costarricense de Profesionales en Turismo (ACOPROT)
9. Asociación Costarricense de Turismo Alternativo y Rural (ACTUAR)
10. Blue River Resort
11. Camara Nacional de Ecoturismo y Turismo Sostenible (CANAECO)
12. Camara Nacional de Turismo (CANATUR)
13. Casa Luna Hotel & Spa
14. CAST Central America
15. Cielo Azul
16. COOPRENA & Simbiosis Tours
17. Costa Rica Expeditions
18. Costa Rica Fun Adventures
19. Costa Rica Travel Management
20. CRS Tours
21. CRT Team
22. Del Mar Surf Camp
23. Discovery Travel
24. Doka Estate Coffee Tours
25. Ecole Travel
26. Ecoterra Costa Rica
27. Ecotour Express
28. Esquinas Rainforest Lodge

29. Get to Costa Rica Tours
30. Green World Adventures
31. Grupo Islita
32. Horizontes Nature Tours
33. Hotel Bungalows Finca El Mirador
34. Hotel Colonial
35. Hotel Campo Verde
36. Hotel Inca Real
37. Hotel Laguna Mar
38. Hotel Mi Tierra
39. Hotel Parador
40. Hotel Pirate Cove
41. Hotel Terrazas de Golf
42. Il Viaggio Travel
43. Lagarta Lodge Nosara Hotel
44. Limon's Caribbean Adventures
45. Mapache Rent a Car
46. My Costa Rica
47. Panorama Tours
48. Rain Forest Adventures
49. Rancho La Merced
50. Red Nacional De Pequeños Hoteles Costa Rica (Red NAPH)
51. Rios Tropicales
52. Selva Mar
53. Sixt Rent a Car
54. Swiss Travel Costa Rica
55. Toyota Rent a Car
56. Travel Excellence
57. Tryp San José, Sabana
58. Uniglobe Viajes Colon
59. Unique Adventures
60. Westin Golf Resort & Spa Playa Conchal

Côte d'Ivoire

1. Fédération Nationale de l'Industrie Touristique de Côte d'Ivoire (FENITOURCI)

Ecuador

1. Hoteles Decameron Ecuador

France

1. SNAV – les Professionnels du Voyage

Germany

1. AIDA Cruises
2. Air Berlin
3. BTW (Federal Association of the German Tourism Industry)

4. DRV (Deutscher ReiseVerband)
5. FTI Group
6. Gebeco
7. Phoenix Reisen
8. REWE Touristik Gesellschaft
9. Schauinsland Reisen
10. SKR Reisen
11. Studiosus Reisen München
12. Thomas Cook AG
13. TUI AG
14. TUIfly,
15. Windrose Finest Travel

Hong Kong, China

1. Sanctuary Resorts

Mexico

1. Aeroméxico
2. Asociación de Empresarios Mayoristas (ExpoMayoristas)
3. Asociación Femenil de Ejecutivas de Empresas Turísticas (AFEET Mexico)
4. Asociación Mexicana de Desarrolladores Turísticos (AMDETUR)
5. Asociación Mexicana de Hoteles de Campeche
6. Asociación Mexicana de Hoteles y Moteles (AMHM)
7. Confederación de Cámaras Nacionales de Comercio, Servicios y Turismo (CONCANACO-SERVYTUR)
8. Consejo Empresarial Turístico de Campeche
9. Corporativo Cedis - Grupo Palace Resorts
10. Hoteles Misión
11. RCI – Latin America & Caribbean.

Republic of Korea

1. Asiana Airlines (Republic of Korea)
2. HANA Tour (Republic of Korea)
3. Korean Air (KAL) (Republic of Korea)
4. Korea Association of Travel Agents (KATA) (Republic of Korea)
5. Korea MICE Association (Republic of Korea)
6. Korea Tourism Association (KTA) (Republic of Korea)
7. Lotte Hotel and Resorts (Republic of Korea)

Spain

1. Agrupación de Cadenas Hoteleras de Baleares
2. Amadeus IT Group
3. ASHOTEL
4. Federación Española de Asociaciones de Agencias de Viajes
5. Federación Empresarial Hotelera de Mallorca
6. Grupo Barceló

7. Grupo Iberostar
8. Iberia
9. Melia Hotels International
10. NH Hotels
11. Orizonia

The Netherlands

1. ANVR (Netherlands Association of Travel Agents and Tour Operators)

Tunisia

1. Fédération Tunisienne des Agences de voyages et de Tourisme (FTAV)
2. Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie (FTH)

Turkey

1. FEST Travel
2. The Union of Chambers and Commodity Exchanges of Turkey (TOBB)
3. Turkish Hoteliers Federation (TÜROFED)
4. Association of Turkish Travel Agents (TÜRSAB)
5. Turkish Tourism Investors Association (TYD)

Uruguay

1. Destino Punta del Este